

Fédération des Chasseurs de la Haute-Garonne

25/04/2015

Assemblée Générale

Fédérations des Chasseurs

Newsletters f t

FOIRE AUX QUESTIONS

Ma fédé
Choisir mon département

Découvrir LA NATURE Agriculture et TERRITOIRE Biodiversité et OBSERVATOIRE La chasse EN IMAGES

Haute-Garonne

A la une Permis de chasser Règlementation générale Formations Ma fédé Actualités

13 600 Chasseurs
568 ACCA
63 AICA
10 Sociétés de chasse
65 Chasses privées
30 Forêts domaniales

Chasser en Haute-Garonne

- Mon permis de chasse
- Validation en ligne
- Ouvertures/Fermetures
- Revue de la fédération

Actualités < ● ● ● ●

Cerfs : Résultats des comptages
Haute-Garonne

Les comptages réalisés l'été 2014 sont une source d'information de l'état des populations de cervidés sur notre département. Les carnets cynégétiques vous expliquent comment sont réalisés ces comptages, et donnent les résultats par circuit. Téléchargez ICI comptage cerf 2014

Toutes les actus

Fédération Départementale des Chasseurs de la Haute-Garonne
17 avenue Jean Gonord
BP 85861
31506 TOULOUSE Cedex 5
Tél. : 05.62.71.59.39
Fax. : 05.62.71.59.38
E-mail : fdc31@chasseursdefrance.com

Facebook HORAIRES >

Salle Le Phare **TOURNEFEUILLE**

Siège : 17 avenue Jean Gonord
BP 85861
31506 TOULOUSE CEDEX 5
Tél : 05-62-71-59-39
Courriel : fdc31@chasseursdefrance.com

BILAN DES ACTIVITES SERVICE FORMATIONS



La Fédération préconise et développe la sécurité. La formation est un bon moyen de mettre à disposition de tous les chasseurs et de leurs responsables, des méthodes, des outils, des conseils utiles pour la sécurité et le bien de tous.



418

Permis de Chasser

candidats ont été formés au Permis de chasser en 2014 par la FDC31, pendant les 4 sessions proposées sur toute l'année. Le taux de réussite est de **88%**, soit un total de 367 candidats reçus.

Ces nouveaux chasseurs sont intéressés et motivés pour découvrir les différents types de chasse et sont la richesse du développement de la chasse de demain.

Beaucoup d'entre eux recherchent des **territoires d'accueil**, la Fédération se propose de faire le lien entre eux et vous.

N'hésitez pas à nous informer de vos possibilités d'accueil.

La Chasse accompagnée

Cette formule a pour objectif de faire connaître la chasse par l'intermédiaire d'un parrain initiateur. Elle permet de chasser, avec une arme pour deux, dès l'âge de 15 ans et gratuitement pendant un an après une formation pratique élémentaire aux côtés d'un parrain détenteur du permis de chasser depuis plus de 5 ans, validé pour la saison cynégétique en cours.

En 2014, nous avons formé **44** nouveaux «chasseurs accompagnés»

La Formation Chasse à l'arc

Pour découvrir ou officialiser votre intérêt pour ce mode de chasse, une formation spécifique chasse à l'arc est à votre disposition. Durant ce stage il est abordé l'aspect théorique, réglementaire et pratique de la chasse avec un arc.

En 2014, 2 sessions ont été organisées pour **54** personnes.

Formation Chef de battue

À ce jour **1620** chasseurs ont été sensibilisés sur la sécurité lors des chasses collectives du Grand gibier.

En 2014 la FDC a formé **185** nouveaux responsables de battue. Le SDGC prévoit que les responsables de battue aient obligatoirement suivi une formation.

La Formation Garde-chasse particulier

Cette formation permet de donner une base réglementaire et juridique au futur garde-chasse particulier.

En 2014 une session de 2 jours a été organisée pour **11** participants.



La Formation Hygiène de la venaison

La Fédération propose des stages de formation afin de connaître les devoirs en matière de cessation de venaison et la traçabilité des denrées issues de la chasse.

En 2014, une session a été organisée pour **17** personnes participantes.



La Formation Piégeur agréé

La réglementation prévoit que les futurs piégeurs soient agréés par le Préfet. Tout demandeur d'agrément doit avoir suivi une formation spécifique dispensée par la Fédération Départementale des Chasseurs. L'agrément est de durée illimitée. En 2014 la FDC a organisé 2 sessions et

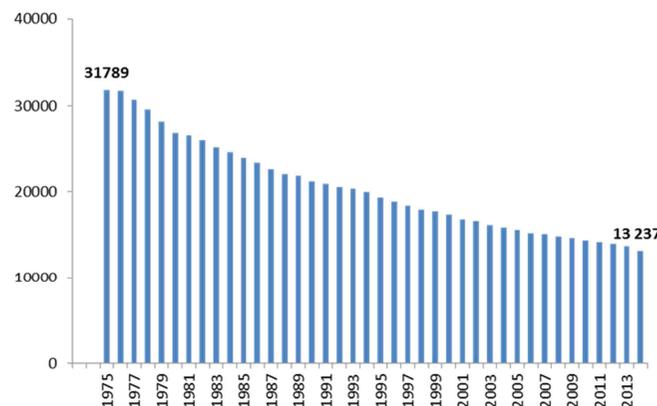
82 nouveaux piégeurs ont été formés.

BILAN DES ACTIVITES SERVICE GUICHET UNIQUE

Les ventes de validations indiquent une baisse constante du nombre de chasseurs dans notre département. Cette année la diminution est encore plus importante que l'an passé. Sur la saison 2014/2015, 13236 validations ont été délivrées par la FDC31, soit une baisse de 386 titres. Ce déclin de 2,81 % par rapport à 2013-2014 est également constaté pour la délivrance des timbres Grand gibier.

Notons que le nombre de nouveaux chasseurs ayant validé est de 322, ce qui permet d'atténuer sensiblement la diminution des ventes de validations.

Type de Validation	2013/2014	2014/2015	Écarts
Service Général			
Validation départementale	11 951	11 680	- 271
Validation nationale	1 293	1 235	- 58
Validation nationale Nouveaux chasseurs	379	322	- 57
TOTAL GENERAL (sans temporaires)	13 623	13 237	- 386
Service Dégâts de Gibier			
Cotisation Grand Gibier 31	9 848	9 555	- 293

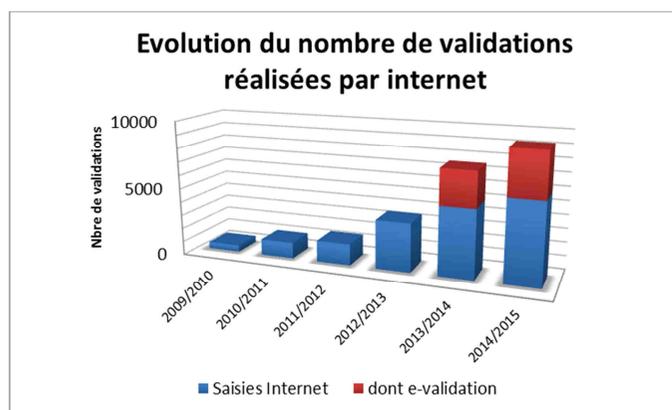


Évolution du nombre des chasseurs en Haute-Garonne :
Baisse de 60% en 40 ans.

Nouveau service fédéral sur la saison 2014/2015

6765 chasseurs ont souscrit l'assurance Responsabilité Civile par l'intermédiaire du Guichet Unique de la Fédération. Ce résultat montre que ce service correspond à un besoin de nos chasseurs.

Validations par internet : une hausse croissante



Mis en place depuis quelques années, la possibilité de valider son permis de chasser directement depuis le site Internet, connaît un vrai succès. Son côté **pratique**, son **coût abaissé** des frais de dossier, et sa **rapidité**, sont les critères mis en avant par les utilisateurs. L'application de la e-validation permet d'éviter les frais de duplicata.

Tableau de l'évolution des titres vendus par internet avec distinction des e-validations

Type de saisie	2009/2010	2010/2011	2011/2012	2012/2013	2013/2014	2014/2015
Saisies Internet	486	1184	1574	3582	5016	5981
dont e-validation					2596	3311

Sur la saison actuelle, la part des validations par internet est de 60% de l'ensemble des validations, elle était de 52% l'an passé et de 25% il y a 2 ans. Les validations via notre site internet sont en constante évolution, et les e-validations également.

BILAN DES ACTIVITES SERVICE ENVIRONNEMENT

Plaine agricole :

- **JEFS***, contractualisation importante dans les GIC*. Mobilisation des gestionnaires pour favoriser les habitats de la faune de plaine.
- **Conseil Départemental 31**, convention signée sur l'aide à la **plantation de haies** dans les GIC* petit gibier et l'information des JEFS auprès des techniciens agricoles.
- **Agrifaune***, convention signée avec l'ONCFS* sur la mise en place de **pratiques culturales favorables au faisan** sur le GIC Save et Garonne.
- **Agr'eau***, convention signée avec l'AFAF* sur le GIC Nère Louge pour la **promotion de pratiques culturales** en faveur de la biodiversité.
- **RTE***, convention en cours de signature sur **l'aménagement des pieds de pylône en faveur de la biodiversité** sur le GIC Girou Saune.
- Projet en cours d'élaboration avec l'association **Arbres et Paysage d'Autan** sur la mise en œuvre du **Schéma Régional de Cohérence Écologique et la Trame Verte et Bleue** sur 24 communes du Lauragais grâce à la plantation de haies et à la mise en place de JEFS type bandes enherbées.

Urbanisme et Grands projets :

- **Documents d'urbanisme (PLU*)** et **réalisation de diagnostics**, convention signée avec la **Fédération de Pêche** pour la réalisation de bilans et de préconisations cohérents avec nos territoires de chasse et de pêche. Études rendues sur les communes de Muret et Lavelanet de Cges.
- **LGV***, **diagnostic cynégétique** et incidences potentielles du tracé LGV Toulouse-Bordeaux, rapport remis au commissaire enquêteur en collaboration avec les ACCA* concernées.
- **Autoroute Castres-Toulouse, diagnostic cynégétique** et incidences potentielles du tracé, propositions et préconisations de passages à faune. Étude en collaboration avec la FDC81 et les territoires de chasse concernés par le tracé. Rapport remis à la DREAL* Midi-Pyrénées.



Zones Humides :

- Collaboration avec les **exploitants de granulats** sur la **gestion des sites en fin d'extraction**. Partenariat avec la charte environnement des industries de carrières sur la zone naturelle du Vernet. Vidéo « *La Fédé s'associe et contribue à la réhabilitation des gravières.* » sur le site internet de la FDC
- FRC / AEAG*, convention en cours de signature avec **Agence de l'eau Adour Garonne** sur la **restauration des mares** sur les GIC AUTA et Villefranche Lauragais. D'autres territoires sont à l'étude pour l'automne 2016.
- **Conseil Départemental 31**, convention signée sur **l'inventaire des mares** du département et participation au sein du comité de pilotage des zones humides.

Montagne :

- GALLI+*, **réouverture des landes** en faveur des **galliformes de montagne**. Vidéo « *Les chasseurs agissent pour améliorer l'habitat des galliformes de montagne* » sur le site Internet de la FDC31
- MAEC*, partenaire de la **Chambre d'agriculture** dans le cadre de **Projet Agro Environnementaux et Climatiques** sur la réouverture d'estives en faveur des galliformes de montagne sur 6 communes du luchonnais.



BILAN DES ACTIVITES SERVICE ADHERENTS

KIT AG

Facile, Pratique, rapide

Afin de faciliter les démarches administratives et associatives, la Fédération des chasseurs envoie chaque année, par courriel (email) aux responsables d'associations, les renseignements et les documents nécessaires pour préparer leur assemblée générale et établir les documents administratifs en découlant.

Dans cet envoi, vous trouverez aussi des formulaires que vous pouvez compléter en ligne et des conseils réglementaires utiles.



Ramassage des cartouches

Le projet de récupération des cartouches, initié par la Fédération Régionale des Chasseurs en 2013, a connu un grand succès la saison dernière. **4 m³ soit 690 kg** de cartouches ont été recyclés.

Malgré l'arrêt des financements par les instances régionales, l'opération a été poursuivie en 2014-2015 pour le respect de la nature.

Bilan provisoire : **5 m³ soit 850 kg**

Bravo ! et continuons ce geste utile, les chasseurs sont des citoyens écoresponsables.

Sagir* et analyse trichine sangliers

La Fédération avec ses chasseurs constitue un réseau de sentinelles qui surveille l'apparition des maladies de la faune sauvage.

Dans le cadre de cette veille sanitaire, dès qu'une mortalité anormale est constatée, les animaux sont collectés par la FDC qui les transmet à l'ENVT* de Purpan pour analyse. Certaines contre-expertises sont effectuées par des laboratoires spécialisés.

En 2014, 7 lièvres ont été analysés, 1 isard, 1 chevreuil et 1 sanglier

Au niveau des analyses trichine, **59 échantillons** (langues de sangliers) ont été remis à la FDC puis transmis au laboratoire vétérinaire départemental de Launaguet.

Aucun cas n'a été détecté positif à la trichine.

Bientôt un nouveau Service adhérent en ligne



La mise en place du nouveau site Internet n'a pas permis de maintenir l'espace adhérent. Dès l'hiver 2015-2016 un nouveau service adhérent sera en ligne, il sera plus complet, plus simple d'utilisation et facilitera les échanges avec la Fédération.

Un espace privé spécifique à chaque adhérent territorial (ACCA, Société ou Chasse privée) sécurisé pour :

- **consulter les documents réglementaires** : statut, AP réserve, RI...
- **saisir le Plan de Chasse** directement, avec édition de graphiques visualisant l'évolution de vos données
- enregistrer les éléments du **carnet de battues** au fur et à mesure
- disposer du **suivi des dégâts de gibier** de la commune et de l'UG
- télécharger des **circulaires d'actualités** (flash info, carnets cynégétiques...), documents réglementaires (Kit AG, déclaration de destruction...)
- Consulter les **informations générales** et les contacts privilégiés de la société (technicien, administrateur)



* voir Glossaire en fin de Brochure

BILAN DES ACTIVITES SERVICE FAUNE SAUVAGE



Sanglier une année atypique

Nous avons l'habitude de constater que les indemnisations des dégâts étaient proportionnelles au tableau de chasse. Cette année, cette similitude n'est pas vérifiée.

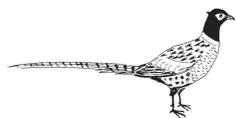
Nous avons à la fois un tableau de chasse record avec plus de **4000** prélèvements alors que nous n'avons jamais eu aussi peu de dégâts.

Les raisons sont multiples, et on peut évoquer plusieurs hypothèses :

- la production de fruits forestiers a été importante. C'est l'aliment préféré des sangliers, d'où un manque d'intérêt pour les cultures.
- les conditions météo au printemps ont favorisé la levée rapide des cultures, donc peu de dégâts sur semis.
- la belle arrière-saison a permis de récolter les cultures tôt dans la saison, et très rapidement.

Nous sommes vigilants au « contrecoup » de cette fructification forestière qui devrait favoriser la reproduction de la population de cette espèce.

La production de fruits forestiers est reconnue comme élément déterminant le taux d'accroissement du sanglier. Des études au niveau national sont en cours pour établir un protocole mesurant ce paramètre. Si cette méthode s'avère efficace et réalisable, elle permettrait à la Fédération d'anticiper le développement des populations et de proposer des mesures adéquates.



Faisan

Les deux premiers GIC Faisan sont créés depuis peu dans notre département.

Des opérations de recensement sont menées sur les territoires des GIC Nère Louge (secteur du Fousseret) et Save et Garonne (secteur nord-est de la forêt de Bouconne). Après plusieurs années d'observation, elles serviront à mesurer l'évolution de l'espèce après réimplantation de souches naturelles.

Isard

En l'absence de comptage en 2013, à cause des mauvaises conditions météo, nous espérons beaucoup que 2014 nous permette de quantifier les tendances d'évolution de l'espèce. Tous les massifs ont pu être prospectés, ce qui nous assure une continuité du suivi par unité de gestion.



Sur Luchon, après une forte diminution les années précédentes (500 animaux ont été observés en 2014 contre 800 il y a 4 ans), la population semble se stabiliser. Seule une attribution est maintenue sur la commune de Oô sur laquelle l'effectif recensé est le plus important sur cette UG.

A Burat on constate la même tendance : diminution de 600 à 200 animaux, puis stabilisation. La population est trop faible pour autoriser des attributions.

Melles connaît une baisse importante de ses effectifs isards. On espère que la diminution du plan de chasse, 19 attribués en 2014-2015 contre 64 en 2013-2014, permettra d'enrayer cette tendance.

Sur le secteur de Gar-Cagire, les populations d'isards ont baissé de 350 à 140 en 2 ans, ce qui a entraîné la suspension des attributions.

Sur Paloumère, contrairement aux autres UG, cette population d'isards n'a pas diminué, elle reste stable.. 79 animaux ont été observés en 2014, l'attribution a été maintenue à 9.

Nous restons toutefois prudents sur ces résultats, car il est difficile d'observer les isards dans ce massif très boisé. Nous envisageons d'utiliser une nouvelle méthode de comptage pour vérifier la validité des résultats actuels sur ce secteur, ainsi que celui du Hourmigué et des Frontignes qui présentent les mêmes difficultés. Dans ces deux derniers massifs, il n'y a pas encore d'attributions de plan de chasse.

La Fédération et les chasseurs locaux espèrent, après la baisse liée aux épisodes de maladies, rétablir la population à un niveau meilleur.

Chevreuil

Attributions : 5948 Réalisé à 90%

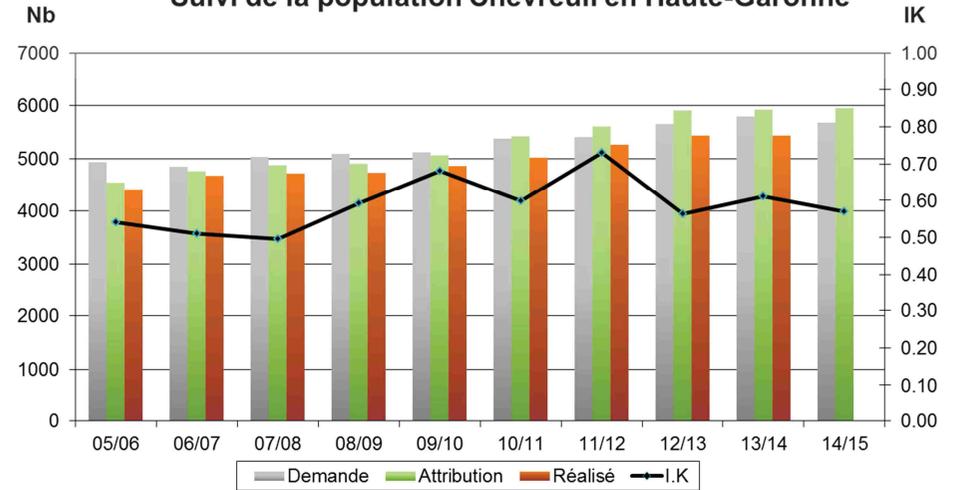
Le Plan de chasse maintenu élevé ces trois dernières années a permis de faire diminuer la population qui maintenant semble se stabiliser.

Le graphique de la situation départementale ci-contre traduit cette évolution. À l'exception du Pays lauragais, où la colonisation se poursuit, partout dans le reste de la Haute-Garonne, la population de chevreuils s'équilibre.

Rappelons que l'IK (Indice Kilométrique) est calculé sur la formule suivante : nombre de chevreuils vus au kilomètre parcouru. Depuis quelques années sa valeur fluctue entre 0.5 et 0.6

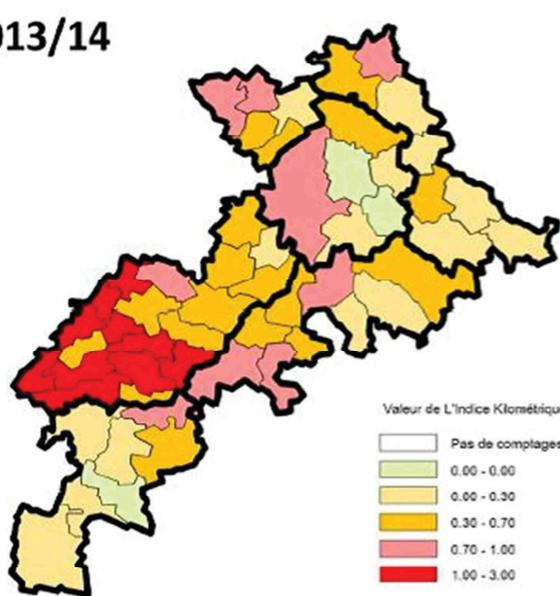
Tir d'été : C'est un mode de chasse en constante progression, il a été attribué cette saison 1080 bracelets pour la période estivale. Cela représente environ 18% du Plan de chasse départemental.

Suivi de la population Chevreuil en Haute-Garonne

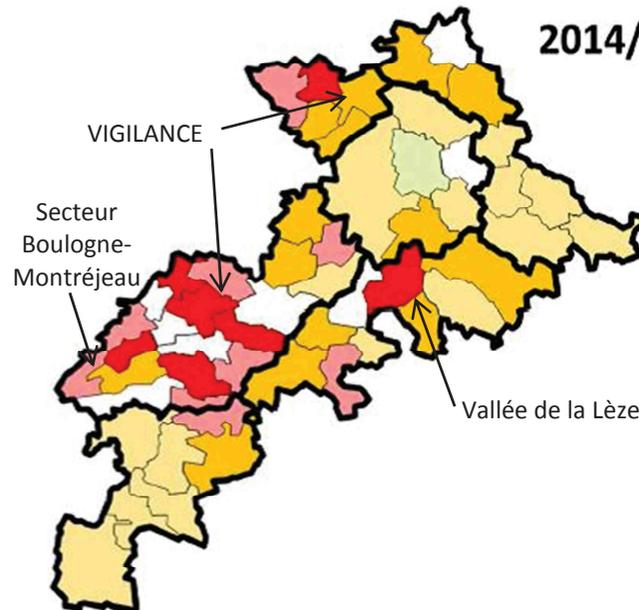


Évolution des comptages nocturnes CHEVREUIL entre 2013/14 et 2014 / 15

2013/14



2014/15



Ces cartes montrent que certaines Unités de Gestion dans les secteurs de Boulogne/Gesse et Montréjeau, enregistrent une diminution de l'IK. Nous devons toutefois rester vigilants dans les coteaux du Gers et de Gascogne, là où les IK élevés continuent leur progression.

La Vallée de la Lèze jusqu'aux portes de Toulouse, connaît également une augmentation dont les animaux proviennent probablement de l'Ariège...



Les derniers résultats des comptages sont optimistes sur l'état des populations de lièvres dans le département : elles se stabilisent après une période de diminution.

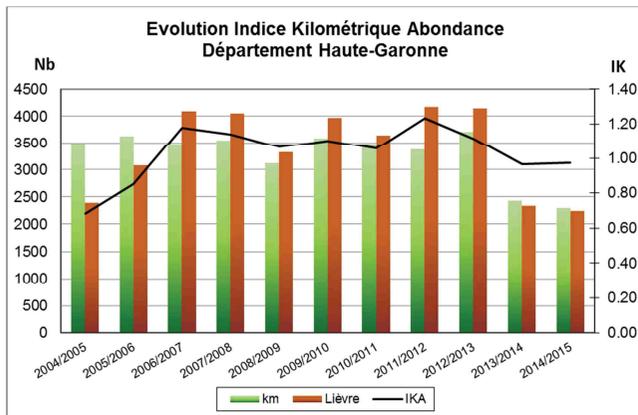
Retenons que le phénomène d'affaiblissement a été observé partout, avec une intensité supérieure dans le Pays Toulousain et le Lauragais, sur la période de 2011 à 2013.

Plusieurs causes expliquent cette chute :

- Augmentation des prédateurs et notamment du renard
- Climat défavorable qui a altéré la reproduction et favorisé la prolifération de maladies.

La suspicion du mauvais état sanitaire a été confirmée par les analyses en laboratoire des cadavres collectés par la Fédération.

Dès le constat de la baisse de la population de lièvres, plusieurs Acca ont décidé d'anticiper sa date de fermeture. Une bonne initiative qui a permis d'enrayer la chute des populations de léporidés.



Le graphe montre qu'après une forte progression de l'IKA en 2006, qui est passé de 0.6 à 1.2, la situation est restée stable jusqu'en 2012. La population a ensuite diminué de 2012 à 2014, puis les derniers comptages de cet hiver indiquent que cette diminution est stoppée. L'IKA est aujourd'hui à 1 lièvre observé par km parcouru.

Cette situation est une moyenne départementale, les valeurs sont différentes suivant les pays cynégétiques. Pour plus de précisions, consultez la fiche sur notre site internet : <http://www.chasse-nature-midipyrenees.fr/haute-garonne/>

Du nouveau côté comptages

Lièvre :

La méthode de comptage a été adaptée aux nouvelles missions demandées aux techniciens de la Fédération. Plus de la moitié des communes de notre département sont prospectées en comptage de nuit. Avant, 300 communes étaient explorées sur 2 ans, maintenant elles le sont sur 3 ans, soit 65 comptages par hiver.

À l'initiative du Président de la FDC31, les ACCA qui désirent garder la même fréquence de comptage qu'avant, peuvent les réaliser elles-mêmes avec le soutien administratif et matériel (phares, gyrophares) de la Fédération.

Perdrix rouge :

Depuis 10 ans, nous avons mis en place un suivi des populations de perdreaux rouge à l'échelle du département, comme réalisé pour le lièvre.



Les données collectées ne permettent pas d'atteindre les objectifs escomptés pour plusieurs raisons :

- Là où les résultats étaient faibles, et en l'absence de gestion, la situation n'a pas évolué. Cette constatation nous a amené à arrêter les prospections sur ces territoires, dans l'attente d'une volonté de gestion de la part des chasseurs. Cette pression d'observation a été reportée sur les secteurs où les chasseurs appliquent une gestion suivie de cette espèce (GIC).
- Même sur les territoires où les chasseurs s'investissent sur la perdrix (PGC...), on constate que la méthode de comptage appliquée ne permet pas de mesurer les fluctuations de la perdrix rouge avec suffisamment de précision.

La Fédération cherche de nouvelles méthodes pour aider les chasseurs à améliorer le suivi des populations naturelles de perdrix rouge.

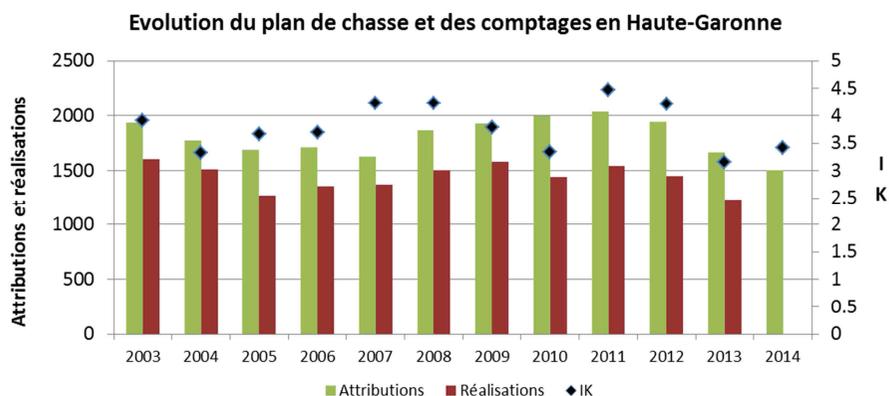
Cerf

Attributions : 543 cerfs, 505 biches, 423 faons et 40 indifférenciés, soit 1511 animaux pour la saison 2014-2015.

Il y a 3 à 4 ans, la CDCFS (Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage) a souhaité enrayé la progression des cervidés sur le département. La commission a recherché la solution la plus efficace pour atteindre cet objectif tout en préservant les budgets des attributaires.

La méthode retenue a été de déséquilibrer les attributions, en augmentant sensiblement les prélèvements de biches.

La lecture du graphique ci-dessous, qui indique une diminution de l'IK* ces dernières années, prouve que l'objectif est atteint. La population est aujourd'hui revenue à un niveau convenable, ce qui permet de stabiliser les attributions qui sont proches des demandes.



Réalisations: à ce jour toutes les informations ne nous sont pas parvenues, mais nous pouvons dire que le minimum des attributions est atteint.

Demandes de gestion qualitative :

Certains secteurs souhaitent améliorer la gestion de cette espèce en appliquant de nouvelles règles de prélèvement. La Fédération souhaite accompagner ces demandeurs dans leur démarche, en leur proposant tous les outils disponibles pour tester leur efficacité, avant de les mettre dans un cadre réglementaire.

* voir Glossaire en fin de Brochure

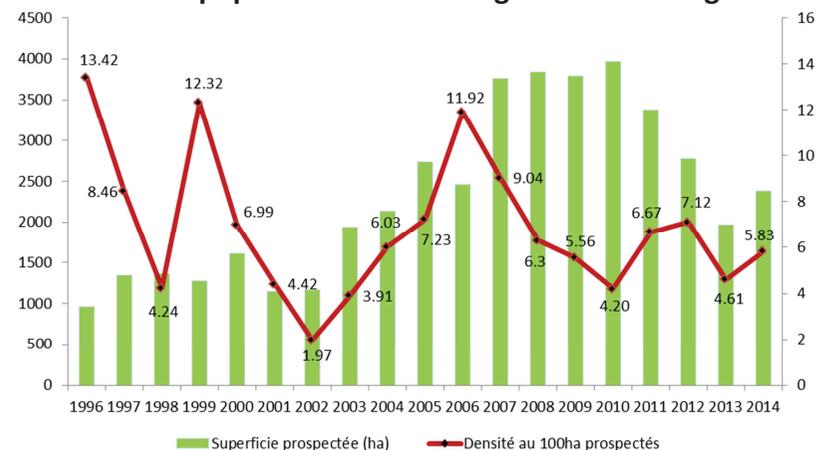
Les galliformes de montagne

On compte 3 espèces de galliformes de montagne : le Lagopède alpin, le Grand Tétrás (coq de bruyère) et la Perdrix grise de montagne.

Pour chacune de ces espèces, un suivi spécifique est réalisé pour évaluer l'importance des populations afin de permettre aux gestionnaires cynégétiques de déterminer les prélèvements admissibles.

La Perdrix grise : Cette année la situation de la perdrix grise s'est légèrement améliorée : la densité est remontée à 6 oiseaux aux 100 ha. Conformément à ces résultats, la CDCFS* a attribué un PMA* de 3 oiseaux par chasseur. Cet automne 2014, 45 chasseurs ont prélevé 96 perdrix sur nos montagnes, ce qui correspond au prélèvement moyen de ces dernières années.

Suivi de la population de Perdrix grises de montagne



Lagopède alpin : En 2014, après un niveau exceptionnellement élevé en 2013, l'indice de reproduction est redescendu mais reste à un niveau qualifié de bon (0,6 jeune par adulte).

Toutefois, pour développer cette espèce, pas de prélèvement autorisé.

Le Grand Tétrás : Malgré l'absence d'attribution depuis plus de 12 ans, on ne remarque pas d'amélioration dans l'évolution de l'espèce sur notre département. Cette année l'indice de reproduction est de 0.73 jeune/poule.

Pas d'attribution pour la prochaine saison.

BILAN DES ACTIVITES SERVICE COMMUNICATION

La Newsletter

Pour recevoir chez vous l'actualité Chasse de votre département.



NEWSLETTER N°1
MARS 2015

Féd@ctu31

L'actualité de la Fédération des Chasseurs de la Haute-Garonne

BIENVENUE SUR LA LETTRE D'INFORMATION
DE LA FEDERATION DES CHASSEURS DE LA HAUTE-GARONNE

Madame, Monsieur,

Depuis le 15 janvier, le nouveau site internet de la Fédération des Chasseurs de la Haute-Garonne est en ligne. Convivial et attrayant, ce nouveau site ouvert et facile d'accès, est avant tout destiné aux chasseurs.



La Communication écrite

La Fédération souhaite conserver une communication écrite permettant d'informer les chasseurs et les non-chasseurs des actions menées par la FDC 31.

« La Chasse sur son 31 » est envoyé annuellement à tous les chasseurs et toutes les mairies. Articles dans le Journal du Chasseur, la Dépêche, Le Petit Journal, Le Trait d'Union Paysan ...



Le nouveau site internet

Les moyens de communication se modernisent, la Fédération a souhaité suivre cette évolution.

Le nouveau site Internet, réalisé en collaboration avec la Fédération régionale des Chasseurs de Midi-Pyrénées, est **en ligne depuis le 15 janvier 2015**.

Déjà plus de 20 000 visites depuis son ouverture.



Accès direct à
notre site



LA FEDE partage ses compétences avec ses partenaires



Formation et information pour les agriculteurs

C'est en tant que formateur que la Fédération des Chasseurs est intervenue dans un stage organisé par la Chambre d'Agriculture pour les ACVA* du Fousseret et de Rieux Volvestre. Dix agriculteurs ont été formés à la pratique du piégeage et informés sur les modalités de destruction des espèces nuisibles. Une bonne expérience que les agriculteurs souhaitent réitérer.



Chasse en forêt péri-urbaine un exemple de cohabitation structurée

Le Conseil Départemental, propriétaire de la forêt de Buzet, a confié à la Fédération de la Haute-Garonne, la gestion de l'activité chasse par le suivi des espèces et l'organisation des battues, en harmonie avec les activités de loisir.



PLU : Chasseurs et Pêcheurs unissent leurs compétences

Une convention pour la mise en commun des compétences techniques des Fédérations de Chasse et de Pêche, a été signée en mars 2015.

L'objectif de ce partenariat est de fournir aux collectivités un diagnostic territorial définissant les milieux et les corridors favorables aux espèces cynégétiques et halieutiques. Cette analyse permet aux communes d'établir la TVB (Trame Verte et Bleue) dans leurs documents d'urbanisme (SCoT*, PLU*, PLUI*). **Une première en Midi-Pyrénées sur un sujet d'actualité et d'avenir**

RAPPORT FINANCIER

Compte de Résultat Exercice du 1/07/2013 au 30/06/2014 Service Général - Charges

	2013/2014	2012/2013		2013/2014	2012/2013
60 - ACHATS	133 583.71	130 880.90	64 - FRAIS DE PERSONNEL	727 391.84	733 141.97
Variation de stock document FPC	-859.00	-1 033.00	Rémunération et charges Personnel	727 391.84	733 141.97
Prestations de service	5 498.00	3 770.00			
Programme Gallipyr Galliplus	20 224.18	11 916.03			
Intervention Gestionnaires	1 114.79	2 313.98			
Fournitures non stockables	38 415.21	39 237.89	65 - GESTION COURANTE	83 381.46	82 464.22
Fournitures adm, entretien, équipem.	12 526.12	15 290.66	Subventions aux adhérents	18 039.18	25 099.93
Matériel Piégeage	28 574.01	21 944.26	Subventions aux G.I.C.	23 174.80	15 287.66
Documentation Permis de Chasser	5 127.28	4 918.19	Subventions Manifestations Canines	9 200.00	6 508.00
Achat PC petit gibier, CPU,	14 136.72	19 337.27	Subventions à divers organismes	15 550.00	13 150.00
Suivi gibier			Subvention Projet photovoltaïque	2 486.80	2 959.00
Autres achats compte de tiers	8 826.40	13 185.62	Contrats Jachères	8 306.50	8 487.80
			Abattement sur cotis statutaires	2 346.00	3 622.50
			Remb permis de chasser	3 254.34	2 104.33
61 - SERVICES EXTERIEURS	108 033.73	116 776.85	Gestion du Vernet	1 023.84	5 245.00
Sous traitance routage affranch	25 638.69	30846.18			
Orsud	12 285.49	11 851.20	66 - CHARGES FINANCIERES	10 043.90	8 352.34
Locations	25 358.14	18 761.39	Intérêts des emprunts	10 043.90	8 352.34
Ent répar biens immob, mat, véhicules	24 100.50	28 439.55			
Frais de Maintenance	14 884.65	17 603.85	67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	0.00	2 421.74
Assurances	1 381.56	1 707.95	Charges exceptionnelles diverses		2 421.74
Documentation Technique, Générale	4 384.70	7 566.73			
Formation Permis de Chasser			68 - AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	101 776.76	99 916.13
			Dotations amortissements	101 776.76	99 916.13
62 - AUTRES SERV EXTERIEURS	254 519.61	255 346.42			
Honoraires	13 745.93	17 078.01	69 - IMPOTS / SOCIETES	8 043.00	5 783.00
Inform, publications, relations publ	32 702.28	26 271.74	Impôts sur Sociétés	8 043.00	5 783.00
Déplacements, missions, indemnités	54 224.48	58 541.34			
Réceptions, Assemblée Générale.	15 976.43	20 575.64	TOTAL COMPTES DE CHARGES	1 475 393.58	1 491 175.90
Frais postaux, télécommunications	27 853.57	26 643.17			
Services bancaires et assimilés	21.60	479.78			
Cotisation Féd Rég. Chasseurs	40 925.50	39 771.20			
Cotisation Féd Nat. Chasseurs	59 059.85	56 081.81			
Cotisations divers organismes	10 009.97	9 903.73			
63 - IMPOTS ET TAXES	48 619.57	56 092.33			
Taxes sur sal et formation continue	37 165.57	38 927.00			
Autres impôts et taxes	11 454.00	17 165.33			

Compte de Résultat Exercice du 1/07/2013 au 30/06/2014 Service Général - Produits

	2013/2014	2012/2013		2013/2014	2012/2013
70 - VENTES	119 800.93	104 248.88	76 - PRODUITS FINANCIERS	57 154.83	50 761.28
Ventes plan de chasse petit gibier	2 951.10	2 897.60	Placements Titres immobilisés	57 154.83	50 761.28
Frais de dossier Guichet Unique	17 952.20	21 380.68			
Prestations service Inscrip. Form PC	6 285.00				
Recyclage cartouches	6 598.80				
Expertises naturalistes, environnement	22 185.62	12 177.00			
Prestations service (RFF - IFPC)	2 470.00	7 940.00			
Matériel de piégeage	28 574.01	21 944.36			
Plaques signalisation	1 391.40	2 322.80			
Equipements, habillement Sécurité	4 046.10	2 498.90			
Manuels Permis Chasser et aut. Vente	4 336.00	4 433.52			
Produits Activités annexes	23 010.70	28 654.02			
			77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	56.28	9 800.00
74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	102 838.33	110 692.67	Autres produits exc/opération de gestion	56.28	9 800.00
Subvention Etat Guichet Unique	53 936.00	54 992.00			
Subv Agrifaune	12 264.00	-			
Subvention Collectivités territoriales	2 486.80	4 358.80			
ONCFS Convention Ours	31 051.97	24 672.45			
Chambre Agric Natura 2000 Lagopèdes	-	9 390.72			
Subv FRC Probior	-	412.25			
Subv Gallipyr et Galliplus	3 099.56	8 396.04			
Subv Educhasnat	-	8 470.41			
			79 - TRANSFERT DE CHARGES	213 116.55	194 545.17
75 - PRODUITS GESTION COURANTE	1 017 943.14	1 044 095.72	Indemnités d'assurance	4 116.71	2 610.60
Timbre fédéral	812 668.00	832 592.00	Indemnités Service Civique	466.67	3 580.99
Timbre fédéral Permis National	121 542.00	126 404.00	Aide à l'emploi CAE - CUI	4781.56	
Timbre fédéral Nouveaux chasseurs	10 612.00	9 315.00	Transfert de charges Fédé/Dégâts	203 751.61	188 283.58
Timbre temporaire 9 jours	1 700.00	1 394.00	Autres transfert de charges	-	70.00
Timbre temporaire 3 jours	5 742.00	4 788.00			
Autres timbres temporaires	-	57.00			
Affiliations ACCA Sociétés	64 900.00	63 806.00			
Autre produit de gestion courante	779.14	3 739.72			
			TOTAL COMPTES DE RECETTES	1 510 910.06	1 514 143.72



COMPTABILITE GENERALE	2013/2014	2012/2013
TOTAL RECETTES	1 510 910.06	1 514 143.72
TOTAL DEPENSES	1 475 393.58	1 491 175.90
RESULTAT SERVICE GENERAL	35 516.48 €	22 967.82 €

Compte de Résultat
Exercice du 1/07/2013 au 30/06/2014
Service dégâts - Charges



Compte de Résultat
Exercice du 1/07/2013 au 30/06/2014
Service dégâts - Produits

	2013/2014	2012/2013		2013/2014	2012/2013
601 - INDEMNISATIONS DEGATS	215 924.00	233 735.85	63 - IMPOTS ET TAXES	13 077.51	11 614.75
<i>Indemn dégâts grand gibier, sangliers</i>	215 924.00	233 735.85	<i>Taxes sur salaires et Formation continue</i>	10 900.46	9 591.15
60 - ACHATS	27 189.58	33 976.07	<i>Autres impôts et taxes</i>	2 177.05	2 023.60
<i>Fournitures non stockables</i>	5 251.33	7 390.25	64 - FRAIS DE PERSONNEL	144 820.46	132 370.84
<i>Fournitures administratives, équipem</i>	2 497.17	2 563.78	<i>Rémunérations et charges</i>	144 820.46	132 370.84
<i>Achats plan chasse grand gibier</i>	13 602.75	14 180.10	65 - GESTION COURANTE	5 944.00	201.02
<i>Autres achats protection cultures</i>	5 838.33	9 841.94	<i>Subvention Protection dégâts de gibier</i>	5 944.00	201.02
61 - SERVICES EXTERIEURS	13 985.06	12 973.98	68 - AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	71 604.87	116 590.82
<i>Locations</i>	657.15	472.96	<i>Dotations amortissements</i>	26 615.44	23 824.27
<i>Entretien répar matériel et véhicules</i>	6 046.80	4 805.07	<i>Dotations prov - risques & charg explo</i>	44 989.43	92 766.55
<i>Frais de maintenance</i>	5 363.28	5 744.55	69 - IMPOTS SUR LES SOCIETES	1 105.00	1 611.00
<i>Assurances</i>	1 917.83	1 951.40	<i>Impôts sur les Sociétés</i>	1 105.00	1 611.00
62 - AUTRES SCS EXTERIEURS	15 313.01	21 773.40	TOTAL COMPTES DE CHARGES	508 963.49	564 847.73
<i>Honoraires exp compt, com. Comptes</i>	2 216.05	2 313.66			
<i>Honoraires estimateurs</i>	2 950.39	6 770.37			
<i>Formation estimateurs</i>	700.00				
<i>Déplacements Missions Pers Tech</i>	5 584.62	6 781.30			
<i>Déplacements estimateurs</i>	1 036.25	3 253.44			
<i>Frais Postaux, Télécommunications</i>	2 825.70	2 512.27			
<i>Services bancaires</i>	-	142.36			

	2013/2014	2012/2013
70 - RESSOURCES POUR INDEMNISATIONS	393 006.77	390 968.50
<i>Timbre grand gibier 31</i>	167 416.00	149 250.00
<i>Timbre grand gibier temporaire et NC</i>	1 952.00	1 480.50
<i>Part timbre fédéral affecté aux dégâts</i>	13 623.00	13 955.00
<i>Contribution plan de chasse</i>	209 993.00	226 283.00
<i>Autres produits (remb EDF clôture élect)</i>	22.77	
74 - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	33 142.19	36 267.58
<i>Fonds de péréquation</i>	33 142.19	36 267.58
76 - PRODUITS FINANCIERS	20 294.31	16 216.33
<i>Revenus des titres immobilisés</i>	20 294.31	16 216.33
78 - REPRISE AMORT. Et PROVISIONS	92 766.55	0.00
<i>Reprise provisions</i>	92 766.55	
TOTAL COMPTES DE RECETTES	539 209.82	443 452.41

TOTAL RECETTES	539 209.82	443 452.41
TOTAL DEPENSES	508 963.49	564 847.73

RESULTAT SERVICE DEGATS	30 246.33	-121 395.32
--------------------------------	------------------	--------------------

Compte de résultat consolidé		
Exercice du 1/07/2013 au 30/06/2014		2012/2013
Service Général et Service Dégâts		
TOTAL RECETTES	2 050 119.88 €	1 957 596.13 €
TOTAL DEPENSES	1 984 357.07 €	2 056 023.63 €
RESULTAT	65 762.81 €	-98 427.50 €

Bilan Consolidé au 30/06/2014

Service Général et Service Dégâts

ACTIF			PASSIF		
	2013/2014	2012/2013		2013/2014	2012/2013
<i>Immobilisations corporelles et incorporelles</i>	1 014 417.62	965 668.98	<i>Fonds associatif sans droit de reprise</i>	427 847.02	427 847.02
<i>Immobilisations financières</i>	7 405.41	5 405.41	<i>Réserves immobilisées</i>	984 590.46	984 590.46
			<i>Réserves de gestion</i>	1 414 779.25	1 513 206.75
			<i>Autres Réserves</i>	30 489.80	30 489.80
			<i>Résultat Excédentaire</i>	65 762.81	-98 427.50
			<i>Subventions d'investissement</i>	4 383.20	4 383.20
ACTIF IMMOBILISE	1 021 823.03	971 074.39	FONDS ASSOCIATIFS	2 927 852.54	2 862 089.73
<i>Stock</i>	3 778.00	2 919.00	<i>Provisions pour indemn dégâts</i>	44 989.43	92 766.55
<i>Créances d'exploitation</i>	114 834.02	90 578.05	PROVISIONS POUR CHARGES	44 989.43	92 766.55
<i>Valeurs mobilières de placement</i>	2 351 065.25	2 333 876.41	<i>Emprunts & dettes</i>	349 060.13	286 325.27
<i>Disponibilités</i>	54 034.22	105 740.18	EMPRUNTS	349 060.13	286 325.27
<i>Charges constatées d'avance</i>	39 032.18	15 768.02	<i>Dettes d'exploitation</i>	222 773.17	211 514.23
			<i>Produits constatés d'avance</i>	39 891.43	67 260.27
ACTIF CIRCULANT	2 562 743.67	2 548 881.66	DETTES	262 664.60	278 774.50
TOTAL ACTIF	3 584 566.70	3 519 956.05	TOTAL PASSIF	3 584 566.70	3 519 956.05

Budgets Prévisionnels du 1er Juillet 2015 au 30 Juin 2016

Service Général

Comptes de Charges		Comptes de Recettes	
60 - Achats	198 300 €	70 - Ventes	143 500 €
61 - Services Extérieurs	109 200 €	74 - Subventions d'Exploitation	172 500 €
62 - Autres Services Extérieurs	274 650 €	75 - Autres Produits de Gestion Courante	1 016 820 €
63 - Impôts et Taxes	38 050 €	76 - Produits Financiers	50 780 €
64 - Charges de Personnels	753 000 €	77 - Produits Exceptionnels	10 000 €
65 - Autres Charges de Gestion Courante	98 900 €	79 - Transferts de Charges	193 000 €
66 - Charges Financières	12 000 €		
68 - Amortissements Provisions	94 500 €		
69 - Impôts Sociétés	8 000 €		
Total Charges	1 586 600 €	Total Recettes	1 586 600 €
Résultat Prévisionnel 0 €			

Service Dégâts Gibiers

Comptes de Charges		Comptes de Recettes	
60 - Indemnisations Dégâts de gibier et achats	258 310 €	70 - Contributions Plan de Chasse et Chasseurs	422 710 €
61 - Services Extérieurs	15 050 €		
62 - Autres Services Extérieurs	17 400 €	74 - Subventions d'Exploitation	33 000 €
63 - Impôts & Taxes	3 900 €	76 - Produits financiers	22 130 €
64 - Charge de Personnel	160 000 €	78 - Reprise sur provisions	45 000 €
65 - Autres Charges de Gestion courante	6 300 €		
68 - Amortissements Provisions	60 780 €		
69 - Impôts sur les sociétés	1 100 €		
Total Charges	522 840 €	Total Recettes	522 840 €
Résultat Prévisionnel 0 €			



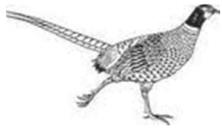
Propositions dates OUVERTURE - CLOTURE saison 2015 - 2016



Ouverture générale : 13 septembre 2015 à 7h

Clôture générale : 29 février 2016 au soir

PETIT GIBIER SEDENTAIRE



ESPECES GIBIERS	Dates d'ouverture	Dates de clôture	Conditions spécifiques de chasse
Perdrix Rouge Perdrix Grise	13.09.2015	15.11.2015	Dans les établissements professionnels de chasse à caractère commercial et les enclos de chasse attenants à une habitation, définis à l'article L424-3 du code de l'environnement, la chasse des oiseaux d'élevage d'espèces suivantes : perdrix rouge, perdrix grise et faisan de chasse, sera autorisée jusqu'au 28 février 2015.
Faisan	13.09.2015	17.01.2016	
Lièvre	13.09.2015	31.01.2016	Tir du lièvre autorisé uniquement du 4 octobre au 20 décembre 2015 inclus.
Lapin de Garenne	13.09.2015	31.01.2016	
Renard	01.06.2015	12.09.2015	Chasse à l'approche ou à l'affût autorisée pour les détenteurs d'une autorisation préfectorale individuelle de tir d'été chevreuil ou du sanglier à compter du 1 juin et à compter du 15 août lors de la chasse au sanglier.
	13.09.2015	29.02.2016	Chasse autorisée tous les jours. La chasse en temps de neige du renard est autorisée.
Blaireau - Belette - Fouine - Hermine - Martre - Vison d'Amérique - Putois	13.09.2015	29.02.2016	
Corbeau Freux - Corneille Noire - Etourneau - Geai - Pie Bavarde	13.09.2015	29.02.2016	Du 18 janvier au 29 février 2016, la chasse de ces espèces ne pourra être pratiquée qu'à poste fixe, matérialisé de main d'homme, sans chien, fusil déchargé et sous étui à l'aller et au retour.
Ragondin - Rat Musqué	13.09.2015	29.02.2016	A partir du 18 janvier 2016 au 29 février 2016, uniquement aux abords des cours d'eau et plans d'eau. Chasse en temps de neige autorisée.

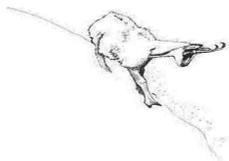


GRAND GIBIER



ESPECES GIBIERS	Dates d'ouverture	Dates de clôture	Conditions spécifiques de chasse
Sanglier	Plan de gestion départemental : conformément aux dispositions de l'arrêté préfectoral. Plan de gestion réserve de chasse «Forêt domaniale de Luchon» : conformément aux dispositions de l'arrêté préfectoral. Tir à balles ou à l'arc. Chasse en temps de neige autorisée. L'agrainage du sanglier est interdit toute l'année sauf autorisation administrative.		
	01.06.2015	14.08.2015	Chasse à l'approche ou à l'affût par les détenteurs d'une autorisation préfectorale individuelle.
	15.08.2015	29.02.2016	Chasse en battue, à l'approche ou à l'affût.
Cerf - Biche	Plan de chasse légal. Tir à balles ou tir à l'arc. Chasse en temps de neige autorisée.		
	01.09.2015	12.09.2015	Chasse à l'approche ou à l'affût par les détenteurs d'une autorisation préfectorale individuelle.
	13.09.2015	29.02.2016	Chasse en battue, à l'approche ou à l'affût.
Chevreuil	Plan de chasse légal. Tir à balles, à l'arc ou à plombs n° 1, 2, 3. Chasse en temps de neige autorisée .		
	01.06.2015	12.09.2015	Chasse à l'approche ou à l'affût par les détenteurs d'une autorisation préfectorale individuelle.
	13.09.2015	29.02.2016	Chasse en battue, à l'approche ou à l'affût.
Daim	13.09.2015	29.02.2016	Plan de chasse légal. Tir à balles ou tir à l'arc.

La chasse en battue du grand gibier (cerf, chevreuil et sanglier) et du renard est soumise au respect de l'annexe 2 du SDGC



GIBIER DE MONTAGNE



ESPECES GIBIERS	Dates d'ouverture	Dates de clôture	Conditions spécifiques de chasse
Chasse autorisée uniquement les MERCREDI, SAMEDI et DIMANCHE.			
Isard	13.09.2015	01.11.2015	Plan de chasse légal. Présentation obligatoire des isards prélevés au correspondant local habilité par la fédération départementale des chasseurs de la Haute-Garonne. Chasse autorisée en temps de neige. Tir à balles ou à l'arc. Traque et battue interdites. Dans le cadre de la réintroduction de l'isard dans le massif du Hourmigué, il est interdit de chasser cette espèce dans cette unité de gestion (limite Sud = RD 618 ; limite Est = rivières PIQUE et GARONNE; limites Ouest et Nord = limite du département des Hautes- Pyrénées). Le tir de tout isard muni de collier est interdit sur tout le département.
GALLIFORMES DE MONTAGNE (Perdrix Grise, Grand Tétras, Lagopède)			Carnet de prélèvement obligatoire. Un prélèvement pourra être autorisé par Arrêté Préfectoral spécifique en fonction de l'état des populations et du succès de leur reproduction (Publication de l'Observatoire des Galliformes de Montagne).
Perdrix grise de montagne	20.09.2015	25.10.2015	Les lâchers de perdrix grises d'élevage sont interdits sur les cantons d'Aspet, Barbazan, Bagnères-de-Luchon, Saint-Béat et Salies-du-Salat.
Lagopède	20.09.2015	18.10.2015	
Grand Tétras	04.10.2015	25.10.2015	Tir des poules et des coqs non maillés interdit.



OISEAUX DE PASSAGE



Rappel : les dates de chasse sont fixées par des Arrêtés Ministériels :
Arrêté ministériel du 24 mars 2006 (ouvertures) et Arrêté du 19 janvier 2009 (fermetures)

ESPECES GIBIERS	Dates d'ouverture	Dates de clôture	Conditions spécifiques de chasse
Caille des Blés	29.08.2015	20.02.2016	Avant le 13 septembre 2015, les Tourterelles des Bois ne pourront être chassées qu'à poste fixe, matérialisé de main d'homme. La chasse ne peut être pratiquée qu'à plus de 300 m de tout bâtiment
Tourterelle des Bois	29.08.2015	20.02.2016	
Tourterelle Turque	13.09.2015	20.02.2016	
Bécasse des Bois	13.09.2015	20.02.2016	Plan de gestion cynégétique (Quota annuel 30 oiseaux, journalier 3 oiseaux)
Pigeon Biset	13.09.2015	10.02.2016	Du 11 février au 20 février Chasse autorisée au posé, dans les arbres à l'aide d'appelants vivants ou artificiels, à poste fixe matérialisé de main d'homme.
Pigeon Colombin	13.09.2015	10.02.2016	
Pigeon Ramier (Palombe)	13.09.2015	10.02.2016	
Grives et Merles	13.09.2015	10.02.2016	
Alouette des Champs	13.09.2015	31.01.2016	

CHASSE À COURRE

Dates d'ouverture	Dates de clôture	Conditions spécifiques de chasse
15.09.2015	31.03.2016	Équipages titulaires d'une attestation de meute de vènerie



VENERIE SOUS TERRE



Dates d'ouverture	Dates de clôture	Conditions spécifiques de chasse
15.09.2015	15.01.2016	Équipages titulaires d'une attestation de meute de vènerie Réouverture du 15 mai à l'ouverture générale pour le Blaireau

COTISATIONS SOUMISES AU VOTE DES ADHÉRENTS

Proposition Tarifs 2015/2016 – Budget Service Général

Timbre fédéral Permis national*	95,00 €
Timbre fédéral Permis départemental	74,00 €
Timbre temporaire 3 jours	22,00 €
Timbre temporaire 9 jours	36,00 €
Timbre fédéral Nouveau chasseur*	30,00 €

Adhésion territoriale ACCA, Sociétés et Privés	100,00 €
Frais de formation et de dossier Permis de chasser	25,00 €
Délivrance immédiate de la validation à l'accueil FDC	10,00 €
Frais de duplicata du titre de validation	10,00 €

* voté en AG de la Fédération Nationale des Chasseurs le 18/03/2015

Proposition Tarifs 2015/2016 – Budget Service Dégâts

Timbre départemental Grand gibier	21,00 €
Timbre Grand gibier temporaire 3 jours et 9 jours	10,00 €

Timbre National Grand Gibier*	72,00 €
Timbre National Grand Gibier Nouveau Chasseur*	1,00 €

Participation Plan de chasse Cerf	84,00 €
Participation Plan de chasse Daguet	64,00 €
Participation Plan de chasse Biche	64,00 €
Participation Plan de chasse Faon de Biche	34,00 €
Participation Plan de chasse Cerf indéterminé	64,00 €
Participation Plan de chasse Chevreuil	21,00 €
Participation Plan de chasse Daim	44,00 €

Glossaire

ACCA :	Association Communale de Chasse Agréée
ACVA :	Association Cantonale de Vulgarisation Agricole
AEAG :	Agence de l'Eau Adour-Garonne
AFAF :	Association française d'AgroForesterie
Agr'Eau :	Programme de développement de la couverture végétale des sols pour préserver les ressources en eau
Agrifaune :	Programme de développement de pratiques agricoles favorables à la biodiversité en milieu rural
CDCFS :	Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage
DREAL :	Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
ENVT :	Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse
FRC :	Fédération Régionale des Chasseurs

GALLI+ :	Programme de restauration des habitats Galliformes de montagne
GIC :	Groupement d'Intérêts Cynégétiques
IK :	Indice Kilométrique
JEFS :	Jachères Environnement et Faune Sauvage
LGV :	Ligne à Grande Vitesse
MAEC :	Mesures Agro Environnementales et Climatiques
ONCFS :	Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage
PLU :	Plan Local d'Urbanisme
PLUI :	Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
PMA :	Prélèvement Maximum Autorisé
RTE :	Réseau de Transport d'Électricité
SCoT :	Schéma de Cohérence Territorial
UG :	Unité de Gestion

Responsable des Services

Sébastien DEJEAN

Coordination de l'ensemble des services de la FDC 31
Relations avec le Président et le Conseil d'administration

Accueil physique et téléphonique

Laëtitia Monnier – Emilie Subra – Audrey Izard – Annick Mulot

Service Adhérent	Service Formation	Service Plan de Chasse Dégâts Gibier	Service Suivi Faune Sauvage	Service Plan de Gestion	Service Environnement	Service Communication	Service Guichet unique	Service Comptabilité
Coordinateur <i>Fabrice Aliacar</i>	Coordinateur <i>Fabrice Aliacar</i>	Coordinateur <i>Henri Goizet</i>	Coordinateur <i>Henri Goizet</i>	Coordinateur <i>Arnaud Gaujard</i>	Coordinateur <i>Arnaud Gaujard</i>	Coordinateur <i>Henri Goizet</i>	Coordinatrice <i>Nadine Dicostanzo</i>	Coordinatrice <i>Nadine Dicostanzo</i>
Conseil juridique <i>Fabrice Aliacar</i>	Organisation pratique <i>Michael Lapeyrade</i>	Gestion technique <i>Florian Arroyo</i>	Gestion technique <i>Cédric Cabal</i>	Gestion technique <i>Arnaud Gaujard</i>	Gestion technique <i>Arnaud Gaujard</i>	Gestion des publications <i>Annick Mulot</i>	Secrétariat et validations <i>Audrey Izard</i>	Comptabilité générale et guichet unique <i>Nadine Dicostanzo</i>
Espace adhérent <i>Laëtitia Monnier Annick Mulot</i>	Gestion administrative <i>Laëtitia Monnier Audrey Izard</i>	Gestion administrative <i>Laëtitia Monnier Emilie Subra</i>	Gestion administrative <i>Emilie Subra Audrey Izard</i>	Gestion administrative <i>Emilie Subra Audrey Izard Laëtitia Monnier</i>	Gestion administrative <i>Emilie Subra Audrey Izard Laëtitia Monnier</i>			
Cartographie <i>Annick Mulot Florian Arroyo</i>	Formateurs <i>Michael Lapeyrade Fabrice Aliacar Geoffrey Darmani Romain Mongeot</i>	Estimateurs <i>Florian Arroyo Henri Goizet Cédric Cabal Michael Lapeyrade Geoffrey Darmani Romain Mongeot</i>	Techniciens <i>Florian Arroyo Henri Goizet Cédric Cabal Fabrice Aliacar Michael Lapeyrade Geoffrey Darmani Romain Mongeot</i>	Intervention, expertise milieux <i>Romain Mongeot Geoffrey Darmani</i>	Intervention, expertise milieux <i>Romain Mongeot Geoffrey Darmani</i>			

FEDERATION DES CHASSEURS de la HAUTE-GARONNE Organigramme des SERVICES

Siège : 17 avenue Jean Gonord – BP 85861
31500 TOULOUSE
Tél : 05 - 62 - 71 - 59 – 39
@ : fdc31@chasseurdefrance.com

Annexe : Impasse de la Chapelle
31800 VILLENEUVE de RIVIERE
Tél : 05 - 62 - 00 - 81 – 03

Retrouvez les informations de la Fédération de Chasse 31 :

sur notre site internet



<http://www.chasse-nature-midipyrenees.fr/haute-garonne/>